

OFFRE D'EMPLOI

PSYCHOLOGUE

NO DE CONCOURS : P-2026-2027-01

LIEU : SERVICE PSYCHOSOCIAL

STATUT : POSTE RÉGULIER TEMPS PARTIEL

HORAIRE DE TRAVAIL : 3 JOURS/SEMAINE
(21h/SEMAINE)

SUPÉRIEURE IMMÉDIATE : MARTINE RIOU
DIRECTRICE ADJOINTE DES ÉTUDES ET DES
AFFAIRES ÉTUDIANTES

ENTRÉE EN FONCTION : DÈS QUE POSSIBLE

PAVILLON
RONALD-LANDRY



CÉGEP DE
RIVIÈRE-DU-LOUP



LE CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Fortement impliqué dans le développement socioéconomique de sa région, le Cégep de Rivière-du-Loup offre 11 programmes d'études techniques et quatre programmes d'études préuniversitaires à près de 1 100 élèves à l'enseignement régulier et 200 élèves à la formation continue.

Son environnement propose un milieu de travail, un milieu d'études et un milieu de vie positifs et valorisants, dans une ville en plein essor. Le Cégep se distingue par une équipe passionnée de plus de 300 membres du personnel engagés au quotidien à la réussite des élèves. Ces personnes sont animées par des convictions inébranlables en matière d'excellence, d'ouverture, de créativité et d'inclusion afin d'offrir une formation de qualité qui répond aux défis de la société actuelle.

NATURE DE L'EMPLOI

Les emplois de psychologue comportent plus spécifiquement des fonctions de clinicien, d'accueil, d'évaluation, de référence, de promotion, de prévention, d'animation et de conseil relativement à la santé mentale et au développement personnel et scolaire des personnes étudiantes. La personne psychologue évalue le fonctionnement psychologique et mental de la personne étudiante et peut émettre un diagnostic. Elle détermine et procède aux interventions dans le but de favoriser la santé psychologique et de rétablir la santé mentale des personnes étudiantes en interaction avec leur environnement et de les soutenir dans leur cheminement scolaire et leur épanouissement personnel et social.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Intervention

La personne psychologue intervient auprès de la personne étudiante qui éprouve des difficultés émotionnelles,

comportementales, psychosociales, d'apprentissage et de santé mentale. Elle soutient la personne étudiante dans l'identification de ses difficultés et dans l'exploration de pistes de changements possibles. Elle l'assiste dans l'utilisation de ses ressources personnelles pour faire face à une situation problématique en vue d'actualiser son potentiel dans les sphères personnelles, familiales, affectives, sociales et scolaires.

Elle évalue l'état psychologique de la personne étudiante en vue de déterminer son profil de fonctionnement. Elle utilise des outils d'évaluation standardisés reconnus et en développe, effectue des entrevues et procède à des observations, si nécessaire. Elle analyse et interprète les observations et les données recueillies.

Elle formule des recommandations et élabore un plan d'intervention et de traitement. Elle exerce des consultations cliniques appropriées aux problématiques identifiées dans le respect des lois et des règles du collège. Elle évalue les résultats et l'efficacité de l'intervention et en fait le suivi.

Elle oriente au besoin la personne étudiante vers d'autres organismes et ressources du réseau de la santé et des services sociaux ou du milieu communautaire. Elle rédige des rapports d'expertise ou d'évaluation en vue de faciliter le référencement de la personne étudiante et au besoin assure la continuité des services dans l'attente d'une prise en charge externe.

Elle collabore avec les autres personnes intervenantes concernées à l'élaboration, la réalisation, l'évaluation et la révision du plan d'intervention de la personne étudiante dans le but de coordonner les interventions des personnes professionnelles concernées.

Elle intervient auprès de la personne étudiante en détresse psychologique pour désamorcer des situations de crise ou d'urgence. Elle propose des pistes d'actions visant la stabilisation de cette dernière. Elle contribue à l'élaboration et à l'application de protocoles d'urgence, notamment dans le domaine de la postvention ou de l'intervention de crise.

Dans le cadre de ses fonctions spécifiques auprès de la clientèle jeune adulte du collégial, elle est à l'aise de mener les interventions mentionnées plus haut en lien, entre autres, avec les troubles dépressifs, troubles alimentaires, enjeux suicidaires, troubles anxieux et troubles obsessionnels compulsifs. Il serait un atout que la personne psychologue soit en mesure d'émettre certains diagnostics, notamment pour les troubles anxieux et les troubles déficitaires de l'attention.

Prévention

En collaboration avec les autres personnes intervenantes concernées, dans le cadre du plan de réussite du Collège, elle évalue les besoins du milieu et planifie, développe, implante et, au besoin, anime des activités et des programmes relatifs à la prévention et la promotion de la santé psychologique favorisant le cheminement personnel et scolaire de la personne étudiante. Elle en effectue l'évaluation et le bilan et procède aux mises à jour nécessaires.

Elle conseille le personnel ainsi que la direction pour développer une meilleure compréhension de l'aspect fonctionnel et relationnel de la personne étudiante.

Elle prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à sa profession et les règles du Collège. Elle rédige des notes évolutives et de suivi de ses interventions et des bilans.

Rayonnement

Elle développe et maintient des liens professionnels avec les personnes représentantes du réseau de la santé et des services sociaux et d'autres organismes partenaires.

Elle assure, au besoin, la supervision clinique de stagiaires en psychothérapie

Elle peut être appelée à contribuer au développement et au maintien d'un réseau d'entraide et de soutien psychosocial au sein du Collège.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec.

ÉCHELLE SALARIALE

De 35,74 \$ à 66,74 \$/heure.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature au plus tard le **vendredi 11 septembre 2026 à 12 h** à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines

Cégep de Rivière-du-Loup

80, rue Frontenac

Rivière-du-Loup Québec G5R 1R1

Télécopieur : (418) 862-4959

Courriel : nathalie.gamache@cegeprdl.ca

- Le Collège se réserve le droit de soumettre les personnes à des tests de connaissances informatiques et à des tests sur la maîtrise de la langue française parlée et écrite ainsi que sur la capacité de rédaction.

- Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité en vertu de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

- À noter que seules les personnes retenues seront contactées.